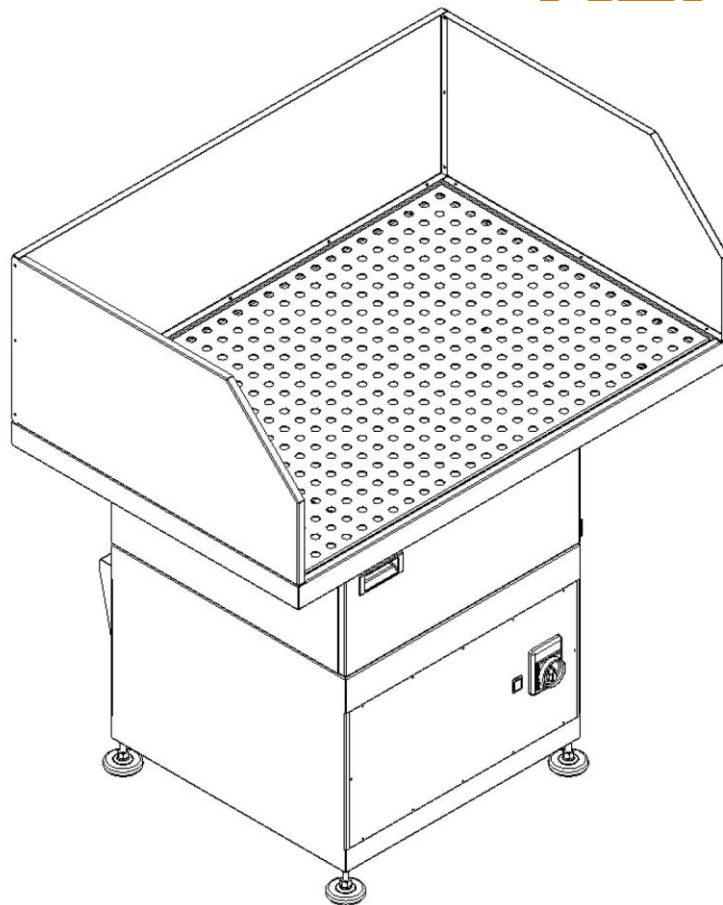




FilterTable

FR – Notice d'utilisation

Typenschild einkleben

1 Généralités	- 6 -
1.1 Introduction.....	- 6 -
1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle .-	6 -
1.3 Remarques pour l'exploitant.....	- 6 -
2 Sécurité.....	- 8 -
2.1 Généralités	- 8 -
2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles	- 8 -
2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant.....	- 9 -
2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service.....	- 9 -
2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage	- 10 -
2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers.....	- 10 -
3 Données produit.....	- 15 -
3.1 Description du fonctionnement	- 15 -
3.2 Utilisation conforme	- 16 -
3.3 Conditions ambiantes	- 17 -
3.4 Mauvaise utilisation raisonnablement prévisible	- 18 -
3.5 Marquages et panneaux sur le produit	- 19 -
3.6 Risque résiduel	- 19 -
4 Transport et stockage	- 21 -
4.1 Transport	- 21 -
4.2 Stockage	- 21 -
5 Montage	- 22 -
6 Utilisation.....	- 28 -
6.1 Qualification du personnel de service	- 28 -
6.2 Éléments de commande	- 28 -
6.3 Mise en service	- 29 -
7 Réparation	- 30 -
7.1 Entretien	- 30 -
7.2 Maintenance	- 31 -
7.2.1 Remplacement du filtre – Consignes de sécurité	- 31 -
7.2.2 Remplacement du filtre	- 33 -
7.3 dépannage	- 36 -

7.4 Mesures d'urgence	- 36 -
8 Mise au rebut.....	- 38 -
8.1 Plastiques.....	- 38 -
8.2 Métaux.....	- 38 -
8.3 Éléments filtrants	- 38 -
9 Pièce jointe.....	- 39 -
9.1 Déclaration de conformité UE	- 39 -
9.2 UKCA Declaration of Conformity	- 40 -
9.3 Caractéristiques techniques	- 41 -
9.4 Fiche dimensionnelle.....	- 42 -
9.5 pièces de rechange et accessoires	- 43 -

1 Généralités

1.1 Introduction

Le présent mode d'emploi est une aide considérable afin d'assurer le maniement correct et sans danger du produit.

Il comprend des consignes importantes afin d'exploiter le produit de manière sûre, conforme et économique. Le respecter aide à éviter toute mise en danger, à réduire les frais de réparations et les temps d'arrêt et à optimiser la fiabilité et la durée de vie du produit. Le présent mode d'emploi doit constamment être disponible et doit être lu et appliqué par toutes les personnes qui se voient confier des travaux sur ou avec le produit.

Cela inclut entre autres :

- l'utilisation et le dépannage pendant le fonctionnement,
- le maintien en bon état (entretien, maintenance),
- le transport,
- le montage,
- la mise au rebut.

Sous réserve de modifications techniques et d'erreurs.

1.2 Remarques sur les droits d'auteur et de propriété intellectuelle

Le présent mode d'emploi doit être traité de manière confidentielle et doit uniquement être accessible aux personnes autorisées. Toute transmission à des tiers est soumise à l'accord écrit préalable du fabricant KEMPER GmbH.

L'ensemble de la documentation est protégé par la loi relative aux droits d'auteur. Toute forme de transmission, de reproduction ou d'utilisation partielle ainsi que la communication de leur contenu sont interdites sans autorisation écrite expresse.

Toute infraction sera passible de poursuites pénales et donnera lieu à une astreinte au versement de dommages et intérêts.

Les droits de propriété industrielle tels que les brevets, les marques ou les dessins et modèles sont la propriété exclusive du fabricant.

1.3 Remarques pour l'exploitant

Le présent mode d'emploi fait partie intégrante du produit.

L'exploitant doit s'assurer que le personnel opérateur en prend connaissance.

En raison des directives nationales concernant la prévention des accidents et la protection environnementale et afin de respecter les instructions opératoires, le présent mode d'emploi doit être complété par l'exploitant, les informations relatives à l'obligation de surveillance et de rapport relatives aux particularités fonctionnelles y compris, par exemple concernant l'organisation du travail, les procédures et le personnel mandaté. Outre le mode d'emploi et les réglementations légales de prévention des accidents en vigueur dans le pays d'utilisation et sur le site d'utilisation, il convient également de prendre en compte les règles techniques reconnues relatives au travail sécurisé et conforme.

Sans autorisation préalable du fabricant, l'exploitant n'a pas le droit d'effectuer de modifications, de transformations ou d'installer des éléments complémentaires pouvant entraver la sécurité ! Les pièces de rechange destinées à être utilisées doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant. En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Il ne peut être mandaté qu'un personnel formé ou instruit au fonctionnement, à la maintenance et au transport du produit. Définir clairement les compétences du personnel en charge de la manipulation, de la maintenance et du transport.

2 Sécurité

2.1 Généralités

Ce produit a été élaboré et conçu selon l'état actuel de la technique et des règles de sécurité technique reconnues. Le fonctionnement du produit peut engendrer des dangers techniques pour l'opérateur ou des dommages sur le produit et d'autres biens matériels, si le produit :

- est utilisé par du personnel non formé ou non instruit,
- est utilisé de manière non conforme et / ou
- est entretenue de manière non conforme.

2.2 Remarques à propos des pictogrammes et symboles

⚠ DANGER

Combiné au mot signalétique « Danger », ce symbole indique un danger imminent. Tout non-respect des consignes de sécurité entraîne une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ AVERTISSEMENT

Combiné au mot signalétique « Avertissement », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner une issue fatale ou de graves blessures.

⚠ ATTENTION

Combiné au mot signalétique « Attention », ce symbole indique une situation éventuellement dangereuse. Tout non-respect des consignes de sécurité peut entraîner de légères blessures ou des blessures bénignes.

Peut également être utilisé pour avertir de dommages matériels.

REMARQUE

Les remarques générales constituent des informations complémentaires simples n'avertissant pas face aux dommages corporels ou matériels.

1. Les énumérations d'étapes sont indiquées par des chiffres suivis d'un point, le respect de l'ordre indiqué est primordial.
- Les énumérations de pièces sont indiquées par des signes dans une légende ou pour des instructions pour lesquelles suivre l'ordre est

secondaire.

2.3 Marquages / panneaux à installer par l'exploitant

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent par ex. se référer à la directive de port obligatoire de l'équipement de protection individuelle.

2.4 Prescriptions de sécurité pour le personnel de service

Avant toute utilisation, l'opérateur du produit doit être instruit par le biais d'informations, de consignes et de formations au maniement du produit et des matériaux et auxiliaires utilisés.

Le produit ne doit être utilisé que dans un état technique irréprochable et de manière conforme, consciente des directives de sécurité et des dangers et en respectant le présent mode d'emploi ! Tous les dysfonctionnements, et en particulier ceux qui pourraient influencer sur la sécurité doivent être immédiatement réparés !

Toute personne mandatée pour la mise en service, l'opération ou la réparation, doit avoir lu et compris ce mode d'emploi. Cela s'applique particulièrement aux personnes n'opérant le produit que de manière occasionnelle.

Le présent mode d'emploi doit impérativement se trouver constamment à proximité du produit.

Nous déclinons toute responsabilité pour les dommages et les accidents causés par le non-respect du mode d'emploi.

Il convient de respecter les consignes de prévention des accidents en vigueur ainsi que les autres réglementations reconnues concernant les techniques de sécurité et la médecine du travail.

Clairement définir les compétences pour les différentes activités dans le cadre de la maintenance et de la réparation et les respecter. C'est le seul moyen d'éviter les manipulations incorrectes, notamment en cas de danger.

L'exploitant doit obliger le personnel opérateur et de maintenance à porter les équipements de protection individuelle. Il s'agit plus particulièrement des chaussures de sécurité, des lunettes de protection et des gants.

Ne pas porter de cheveux longs non attachés, des vêtements amples ou des bijoux ! Il y a toujours un risque de rester accroché quelque part ou d'être entraîné ou happé par des pièces mobiles !

Si le produit présente des modifications entravant la sécurité, immédiatement interrompre l'opération, sécuriser la zone et avertir l'incident au service / à la personne compétente !

Seul le personnel fiable et formé est autorisé à travailler avec et sur le produit. Respecter l'âge minimum légal !

Le personnel à former, à instruire ou se trouvant dans le cadre d'une formation générale ne peut œuvrer sur le produit qu'en étant constamment surveillé par une personne expérimentée !

2.5 Consignes de sécurité pour l'entretien et le dépannage

Les portes de service et de maintenance doivent librement être accessibles en permanence.

Uniquement réaliser les travaux d'équipement, de maintenance et de réparation ainsi que les dépannages après la mise hors circuit du produit.

Toujours resserrer les vis desserrées lors des travaux de maintenance et de réparation ! Dans la mesure où cela est prescrit, serrer à fond les vis prévues à cet effet à l'aide d'une clé dynamométrique.

Avant le début des travaux de maintenance, de réparation ou d'entretien, protéger en particulier les raccords à vis et boulonnages contre les impuretés et produits d'entretien.

Respecter les intervalles réglementaires ou ceux stipulés dans le mode d'emploi pour les contrôles ou inspections récurrents.

Avant de procéder au démontage, marquer les pièces selon leur appartenance.

2.6 Remarques attirant l'attention sur des dangers particuliers

⚠ DANGER**Danger par électrocution !**

Les travaux sur l'équipement électrique du produit sont strictement réservés à un électricien ou aux opérateurs instruit sous la direction et la supervision d'un électricien conformément aux consignes spécifiques aux équipements électroniques !

Avant d'ouvrir le produit, débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur et ainsi la protéger contre toute remise en marche intempestive.

En cas de panne de l'alimentation électrique du produit, éteindre immédiatement le produit en appuyant sur le bouton-poussoir Marche / Arrêt et débrancher, le cas échéant, la fiche de secteur !

N'utiliser que les fusibles originaux en respectant les intensités de courant prescrites !

Les équipements électriques sur lesquels des travaux de maintenance, d'inspection et de réparation doivent être exécutés, doivent être mis hors tension. Sécuriser de tout redémarrage intempestif ou autonome les équipements ayant servi à l'activation. Vérifier tout d'abord que les équipements électriques déconnectés sont hors tension puis isoler les équipements sous tension environnant. Veillez lors de réparations que les caractéristiques de construction ne soient pas modifiées de façon à en diminuer la sécurité.

Régulièrement s'assurer que les câbles ne sont pas endommagés et les remplacer si nécessaire.



CAUTION: Automatically Operated Device – To Reduce The Risk Of Injury Disconnect From Power Supply Before Servicing.

WARNING: To Reduce The Risk Of Electric Shock, Do Not Expose to Water or Rain.

ATTENTION: Appareil fonctionnant automatiquement – afin de réduire les risques de blessure, débrancher l'alimentation électrique de procéder à l'entretien.

AVERTISSEMENT: Pour réduire le risque de choc électrique, ne pas exposer à l'eau ou à la pluie.

⚠ AVERTISSEMENT**Choc électrique en l'absence de mise à la terre !**

En l'absence de borne pour conducteur de protection ou si celle-ci n'est pas conforme, de hautes tensions peuvent traverser les pièces ou parties du boîtier ouvertes et provoquer des blessures graves, voire mortelles en cas de contact.

⚠ AVERTISSEMENT**Choc électrique en cas de raccordement d'une alimentation électrique inappropriée !**

En cas de raccordement d'une alimentation électrique inappropriée, les pièces accessibles peuvent véhiculer une tension dangereuse. Tout contact avec une tension dangereuse peut provoquer des blessures graves, voire mortelles.

Caractéristiques de raccordement électrique, voir plaque signalétique du produit

Alimentation secteur

Le produit est conçu pour la tension secteur indiquée sur la plaque signalétique. Si le câble d'alimentation ou la fiche de secteur n'est pas installé(e) sur le produit, il/elle doit être monté(e) conformément aux normes nationales.

⚠ ATTENTION**Une installation électrique insuffisamment dimensionnée peut entraîner de graves dommages matériels.**

La ligne d'alimentation secteur ainsi que sa protection doivent être conçues conformément à l'alimentation électrique existante. Respecter les caractéristiques techniques figurant sur la plaque signalétique.

La protection secteur devrait être assurée au minimum par disjoncteur de protection de circuit de la **catégorie C**.

⚠ AVERTISSEMENT**Danger en cas de renversement pendant le transport !**

En cas de déplacement, le produit risque de se coincer et de se renverser. En raison du poids élevé, des personnes peuvent être blessées.

- Avant tout déplacement, desserrer les freins des roulettes directionnelles.
- Déplacer et déposer uniquement le produit sur des revêtements de sol plats et lisses.
- Déplacer uniquement le produit à l'aide de la poignée prévue à cet effet.
- Ne pas employer la poignée pour soulever le produit
- Ne pas s'asseoir ou monter sur le produit.
- Avant de déplacer ; si présents, replier les bras d'aspiration / enrrouler ou démonter les tuyaux d'aspiration.

⚠ AVERTISSEMENT**Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage !**

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !
D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Le contact de la peau avec des fumées de découpe et de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Seul un personnel spécialisé formé et habilité est autorisé à effectuer les travaux de réparation et de maintenance et ceci, en respectant les consignes de sécurité et les directives de prévention des accidents en vigueur !

Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

Pendant les travaux de réparation et de maintenance, éviter tout dégagement de particules de poussière nocives afin de garantir qu'aucune personne extérieure à la tâche ne soit blessée.

⚠ ATTENTION**Danger pour la santé émanant du bruit !**

Le produit peut produire du bruit. Pour de plus amples informations, se reporter aux données techniques. Combiné à d'autres machines et / ou provoqué par les conditions locales, une haute pression acoustique peut être générée sur le site de localisation du produit. Dans ce cas, l'exploitant doit équiper le personnel d'équipements de protection adaptés.

3 Données produit

3.1 Description du fonctionnement

Le produit est un appareil compact à filtre mécanique à l'aide duquel les fumées de soudage générées lors du soudage sont aspirées à la source et séparées avec un degré de séparation supérieur à 99 %.

L'air aspiré, qui contient des substances nocives, est nettoyé par une technique de filtration à 2 niveaux puis réinjecté dans l'espace de travail.

Les particules de poussière libérées pendant le processus de travail sont collectées par le biais de table d'aspiration. Les particules de poussière grossières sont préfiltrées dans le tissage aluminium. Les fines particules de poussière sont ensuite séparées dans le filtre principal.

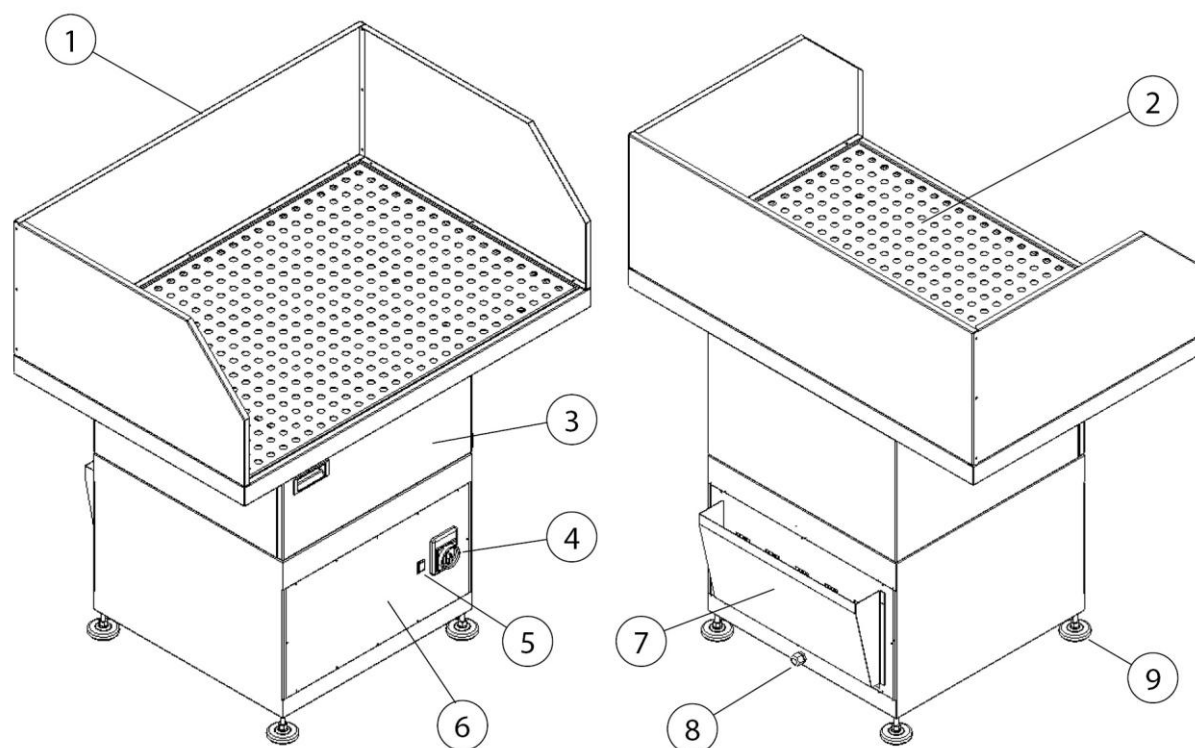


Fig. 1 : positions sur le produit

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Bordure	6	Élément de ventilateur
2	Support en tôle perforée	7	Sortie d'air purifié
3	Élément de filtre	8	Raccordement au réseau électrique
4	Interrupteur général Marche / arrêt	9	Pied de la machine (4 pc.)
5	Témoin de signalisation, remarque Remplacement du filtre		

Tabl. 1 : positions sur le produit

3.2 Utilisation conforme

Le produit est conçu en vue de l'aspiration et de la filtration à la source des fumées de soudage dégagées pendant le soudage de matériaux métalliques. De manière générale, le produit peut être employé pour tous les modes opératoires au cours desquels des fumées de soudage sont produites. Il incombe cependant de veiller à éviter toute aspiration d'étincelles incandescentes dans le produit.

Les caractéristiques techniques contiennent les dimensions et d'autres informations spécifiques au produit, qui doivent être respectées.

REMARQUE



Seuls les produits portant l'autocollant W3 ont été testés et certifiés en conséquence. Voir également le chapitre Données techniques : classe de fumée de soudage et norme de contrôle.

REMARQUE

Pendant le soudage d'aciers alliés ou fortement alliés avec des métaux d'apport contenant plus de 5 % de chrome / nickel, des substances CMR (cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques) cancérigènes sont dégagées. Conformément à la réglementation officielle, seuls les produits testés et homologués à cette fin peuvent être employés en Allemagne pour aspirer ces particules de fumée dangereuses pour la santé au moyen de la méthode de recyclage d'air.

Seuls les produits qui répondent aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA peuvent être employés pour les procédés de soudage susmentionnés avec la méthode de recyclage d'air !

Pendant l'aspiration de fumées de soudage contenant des composants cancérigènes, comme par exemple des chromates, des oxydes de nickel, etc., les exigences des TRGS 560 (règles techniques pour substances dangereuses) et TRGS 528 (travaux techniques de soudage) doivent être respectées.

REMARQUE

Observer et impérativement respecter les informations dans le chapitre « Caractéristiques techniques ».

L'utilisation conforme implique également le respect des remarques à propos de :

- la sécurité,
 - l'utilisation et de la commande,
 - l'entretien et de la maintenance,
- décrites dans le présent mode d'emploi.

Toute autre utilisation ou toute utilisation dépassant ce cadre est réputée non conforme. L'exploitant assume l'intégralité de la responsabilité pour les dommages en résultant. Cela s'applique également aux modifications arbitraires du produit.

3.3 Conditions ambiantes

Toute utilisation ou stockage de l'appareil en dehors de la plage indiquée est réputée non conforme et peut nuire au fonctionnement, à la puissance d'aspiration et à l'effet protecteur conformément à la norme DIN EN ISO 21904. Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages en résultant.

Généralités :

- Air ambiant exempt de poussière, d'acides, de gaz corrosifs et d'autres substances agressives.
- Altitude au-dessus du niveau de la mer : max. 1000 m [3281 ft].
- Uniquement pour les produits homologués en conséquence : fonctionnement en intérieur ou en plein air autorisé.

Fourchette de température de l'air ambiant :

Mode de fonctionnement	Fonctionnement	Transport / stockage
En intérieur (À l'intérieur)	+5 °C à +40 °C [+41 °F à +104 °F]	-20 °C à +50 °C [-4 °F à +122 °F]
En plein air (Uniquement avec les produits homologués en conséquence)	-10 °C à +40 °C [+14 °F à +104 °F]	-20 °C à +50 °C [-4 °F à +122 °F]

Tabl. 2 : fourchette de température de l'air ambiant

Humidité relative de l'air (sans condensation, sauf indication contraire) :

- **En intérieur** : jusqu'à 50 % à +40 °C [+104 °F], jusqu'à 90 % à +20 °C [+68 °F]
- **En plein air** : jusqu'à 100 %, y compris la condensation temporaire due aux influences météorologiques

3.4 Mauvaise utilisation raisonnablement prévisible

En respectant les clauses d'utilisation conforme, il est impossible de prévoir une mauvaise utilisation de ce produit pouvant entraîner des situations dangereuses incluant des blessures corporelles.

Une exploitation du produit dans des zones industrielles dans lesquelles il convient de satisfaire à des exigences en matière de protection antidéflagrante est interdite. De même, l'utilisation est interdite pour :

1. les procédés, qui ne sont pas mentionnés dans l'utilisation conforme et au cours desquels l'air aspiré :
 - contient des liquides et une contamination consécutive du flux d'air avec des vapeurs d'aérosol ou des vapeurs oléagineuses.
 - contient des poussières facilement inflammables, combustibles et / ou des substances, qui peuvent former des atmosphères ou mélanges explosifs.
 - contient d'autres poussières agressives ou à effet abrasif.
 - contient des substances / composants organiques toxiques.

2. les emplacements en plein air où le produit est exposé aux intempéries
– l'utilisation du produit est uniquement autorisée dans les bâtiments fermés.

3.5 Marquages et panneaux sur le produit

Différents marquages et panneaux sont apposés au produit. En cas de dommage ou de suppression de ces derniers, les remplacer immédiatement par de nouveaux situés au même emplacement.

Le cas échéant, il incombe à l'exploitant d'apposer des marquages et panneaux supplémentaires sur le produit et dans son environnement.

Ces marquages et panneaux peuvent référer par ex. à la directive de port de l'équipement de protection personnel.

Dans le pays d'utilisation, il est possible de demander au fabricant les consignes de sécurité et pictogrammes supplémentaires requis conformément à la législation en vigueur.

3.6 Risque résiduel

Même en respectant à la lettre les consignes de sécurité, l'exploitation du produit n'exclut pas un des risques résiduels décrits par la suite.

Toutes les personnes travaillant sur ou avec le produit doivent connaître ce risque résiduel et se plier aux directives, lesquels empêchent que ces risques résiduels provoquent des accidents ou des dommages.

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de lésions graves des organes et des voies respiratoires – Porter une protection respiratoire de la classe FFP2 ou d'une classe supérieure.

Le contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles – Porter des vêtements de protection.

Avant le début du processus de soudage, s'assurer que le produit est réglé correctement et qu'il est en marche. Les éléments filtrants doivent être complets et intacts.

L'élément de détection raccordé doit détecter les fumées de soudage de manière sûre. Le positionnement correct est indiqué dans la documentation de l'élément de détection.

Lors du remplacement des éléments filtrants, un contact des particules de poussière dégagées avec la peau est possible et des particules de poussière peuvent également se soulever lors des travaux. Il est donc obligatoire de porter une protection respiratoire et des vêtements de protection.

Des points incandescents dans les éléments filtrants peuvent provoquer une combustion lente : éteindre le produit. Le cas échéant, fermer le clapet d'étranglement de l'élément de détection et laisser refroidir le produit sous contrôle.

4 Transport et stockage

4.1 Transport

⚠ DANGER

Risque d'écrasements mortels pendant le chargement et le transport du produit !

Le cas échéant, un levage et un transport incorrects du produit peuvent provoquer un basculement et une chute de la palette avec le produit !

- Ne jamais se tenir au-dessous de charges suspendues !
- Respecter les charges admissibles des aides au transport et au levage !
- Observer les consignes de prévention des accidents et de sécurité au travail en vigueur.

Pour le transport de produits avec palette, employer un transpalette ou un chariot élévateur à fourche approprié.

Pour connaître le poids du produit, se reporter à la plaque signalétique.

4.2 Stockage

Il est recommandé de stocker le produit dans son emballage d'origine à un emplacement sec et propre à une température ambiante comprise entre - 20 °C et +50 °C. L'emballage ne doit pas être surchargé avec d'autres objets.

La durée de stockage n'importe pour aucun des produits.

5 Montage

Remarques pour le montage en toute sécurité du produit.

REMARQUE

L'exploitant du produit doit uniquement confier le montage autonome au personnel spécialisé.

- Deux collaborateurs sont au minimum requis pour le montage du produit.
 - S'assurer que la charge admissible et la stabilité du site de montage et du site d'utilisation du produit sont suffisantes.
-

⚠ DANGER

Risque de blessures mortelles en cas de basculement ou de chute de pièces !

En cas de chute ou de renversement, les charges peuvent provoquer des blessures graves, voire mortelles.

- Tenir compte du poids total, des points d'ancrage et du centre de gravité de la charge.
 - Observer les remarques pour le transport et les symboles sur la marchandise transportée.
-

⚠ AVERTISSEMENT

Risque de blessures graves en cas de raccordement incorrect !

Observer les mesures de protection nécessaires et uniquement confier le raccordement du produit à un technicien dûment formé.

REMARQUE

Il convient de veiller à ce que la ligne de retour du courant de soudage, entre la pièce et la machine à souder, présente une faible résistance et d'éviter les interconnexions entre la pièce et le produit, afin que le courant de soudage ne puisse pas, le cas échéant, revenir vers la machine à souder, en passant par le conducteur de protection du produit.

REMARQUE

Pendant le montage des produits rapportés, observer les notices jointes le cas échéant.

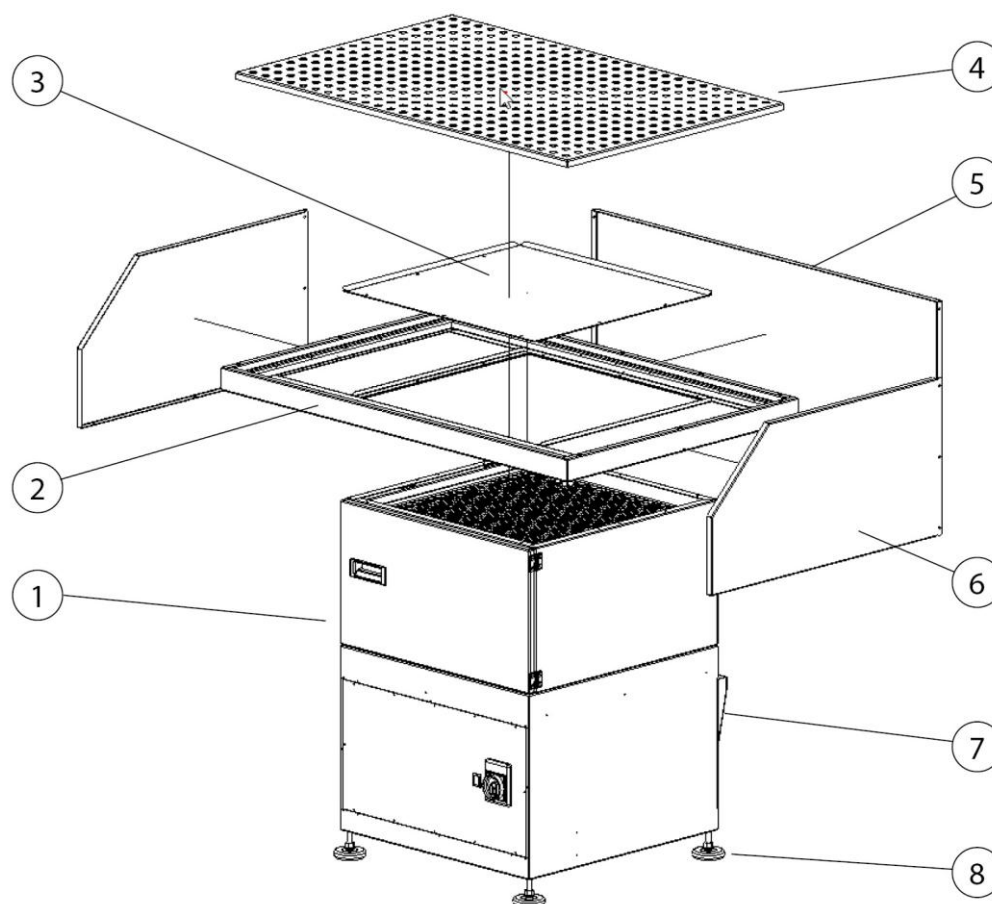


Fig. 2 : montage

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Élément de filtre	5	Panneau arrière
2	Table de soudage	6	Paroi latérale (2 pc.)
3	Tôle chicane	7	Caisse de sortie d'air
4	Support en tôle perforée	8	Pied de la machine

Tabl. 3 : montage

Procéder comme suit au montage :

1. Retirer l'emballage et les sangles de fixation

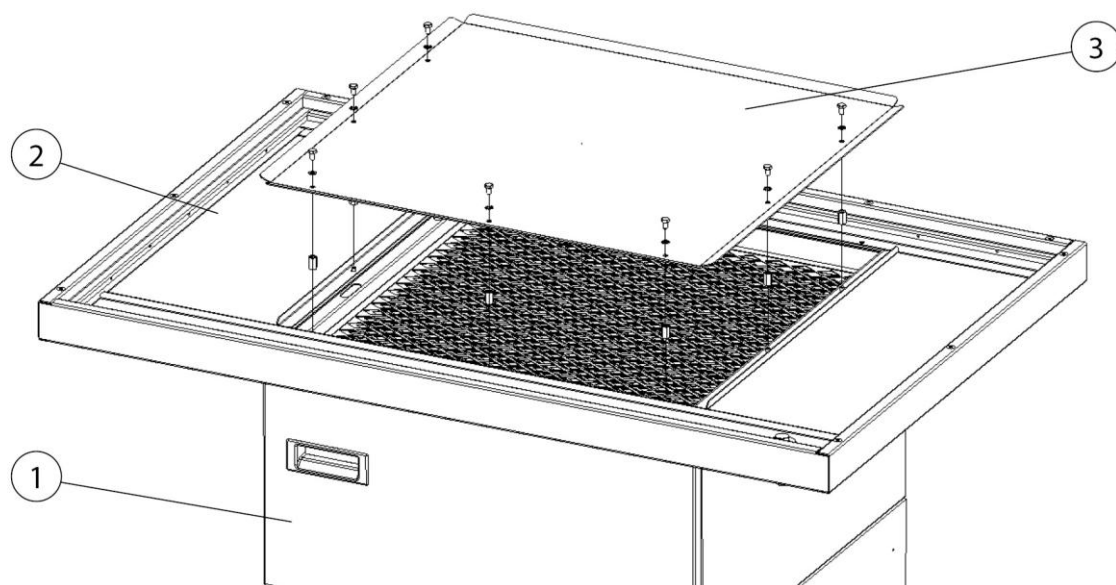


Fig. 3 : montage de la tôle de chicane + table de soudage

2. Visser la table de soudage (pos. 2) et la tôle de chicane (pos. 3) avec la section du filtre (pos. 1) conformément à la figure. À cet effet, employer le matériel de montage fourni.

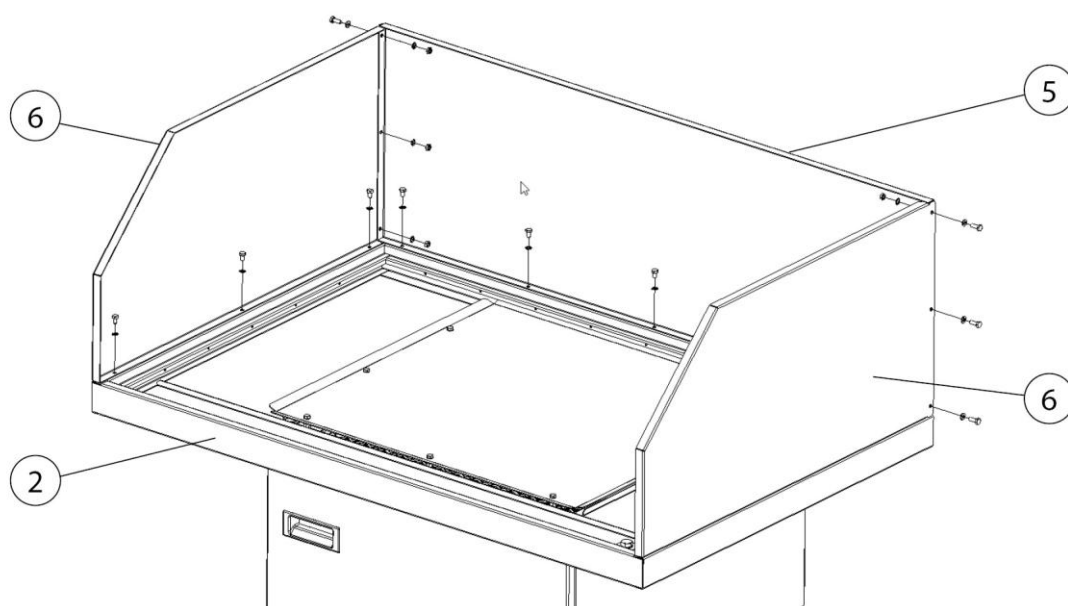


Fig. 4 : montage des parois latérales + panneau arrière

3. Visser le panneau arrière (pos. 5) et les deux parois latérales (pos. 6) à la table de soudage (pos. 2).

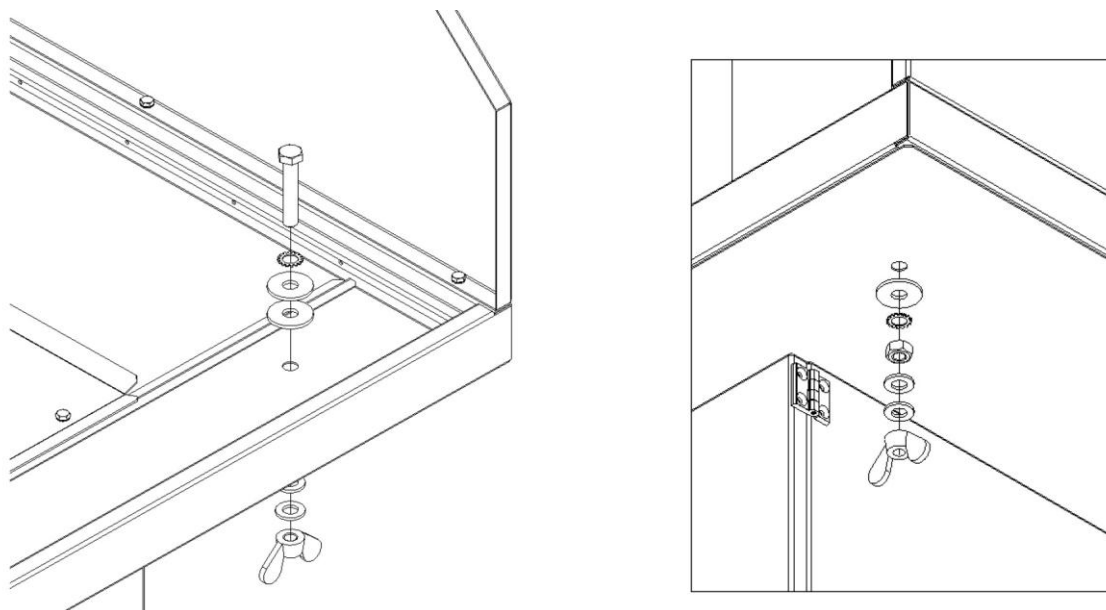


Fig. 5 : montage de la vis de mise à la terre

4. Monter la vis de mise à la terre conformément à la figure. (Le câble de terre employé sur le site se raccorde à la vis de terre.)
5. Poser ensuite le support en tôle perforée (pos. 4) sur la table de soudage (pos. 3).

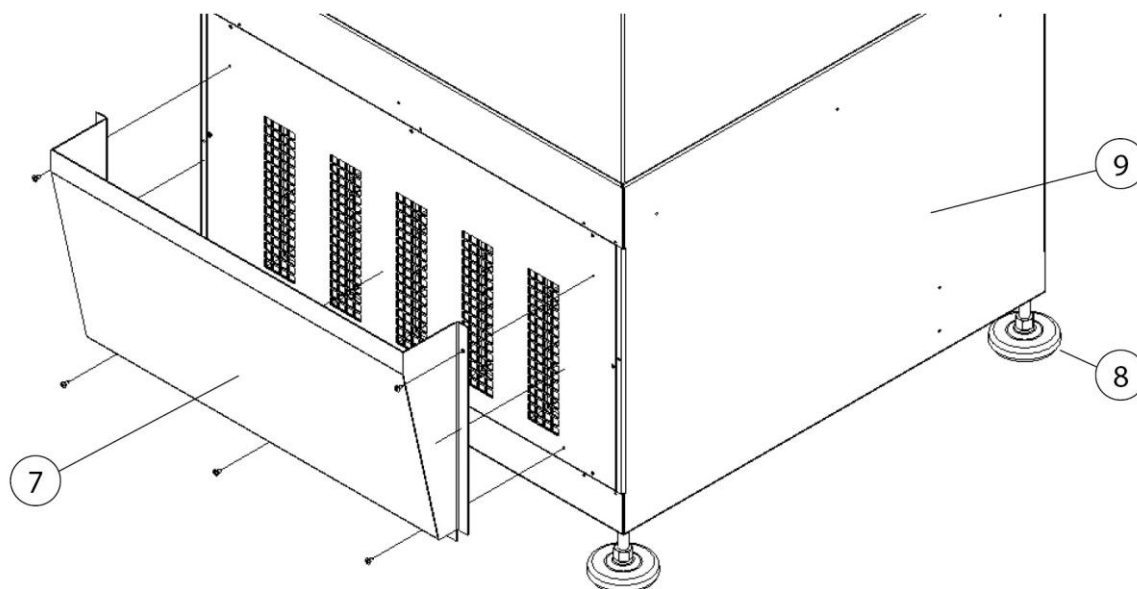


Fig. 6 : montage de la caisse de sortie d'air

6. Visser la caisse de sortie d'air (pos. 7) sur la section du ventilateur (pos. 9) à l'aide des vis à tôle fournies.
7. Si nécessaire, régler le produit au niveau des pieds de la machine afin qu'il ne vacille pas.

Contrôle du sens de rotation du ventilateur

Avant la mise en service, contrôler l'ordre des phases / le sens de rotation du ventilateur. À cet effet, procéder comme suit :

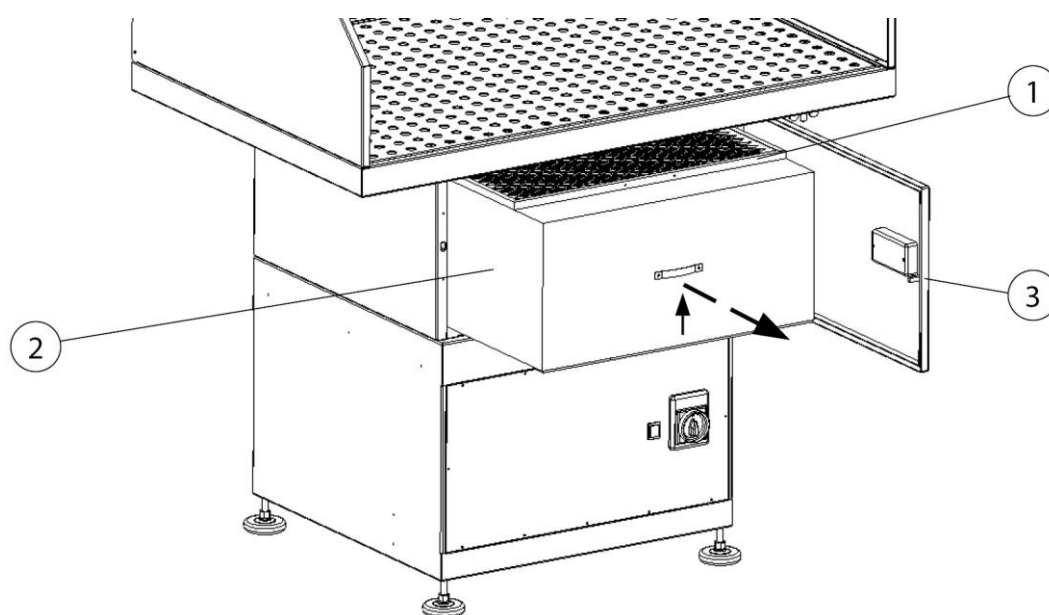


Fig. 7 : contrôle du sens de rotation du ventilateur

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Préfiltre	4	Roue à ailettes du ventilateur
2	Filtre principal	5	Flèche du sens de rotation
3	Porte de maintenance		

Tabl. 4 : contrôle du sens de rotation du ventilateur

8. Ouvrir la porte de maintenance (pos. 3) de la section du filtre puis retirer les éléments filtrants (pos. 1+2) du produit jusqu'à ce que la roue à ailettes du ventilateur (pos. 4) soit complètement visible. (voir également chapitre Maintenance / remplacement du filtre)

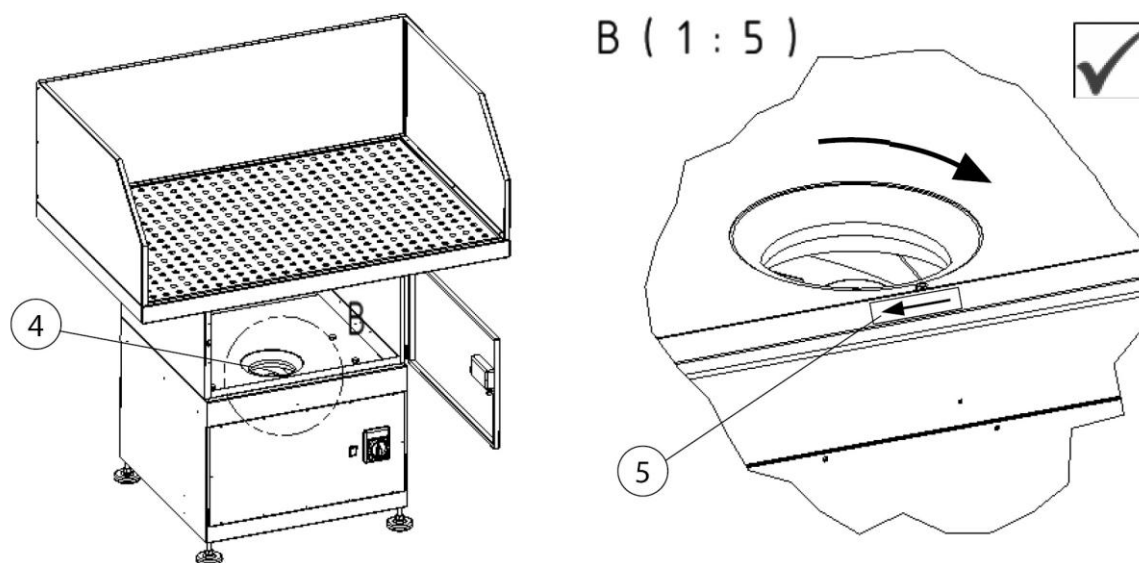


Fig. 8 : contrôle du sens de rotation de la roue à ailettes du ventilateur

9. Raccorder le produit au réseau électrique.
10. À cet effet, allumer brièvement puis éteindre le produit. Contrôler alors le sens de rotation de la roue à ailettes du ventilateur (pos. 4). Le sens de rotation correct est indiqué par une flèche indicative (pos. 5) sur le produit. Si le sens de rotation est incorrect, demander à un électricien de permuter deux phases à l'intérieur de la fiche CEE.

6 Utilisation

Toute personne en charge de l'utilisation, de la maintenance et de la réparation du produit doit avoir lu et compris le présent mode d'emploi ainsi que les modes d'emploi d'éventuels produits rapportés et accessoires.

6.1 Qualification du personnel de service

Pour opérer le produit de manière autonome, l'exploitant n'est autorisé à mandater que des personnes habituées à ce genre de tâches.

Il est entendu que lors de ces travaux, les personnes concernées ont reçu des instructions par rapport à la tâche et qu'elles ont compris le mode d'emploi ainsi que les instructions de fonctionnement pertinentes.

Il est recommandé de ne confier l'utilisation du produit qu'au personnel dûment formé ou instruit.

C'est le seul moyen de faire travailler tous les collaborateurs en sécurité et en ayant conscience du danger.

6.2 Éléments de commande

Les éléments de commande se trouvent sur la face avant du produit.

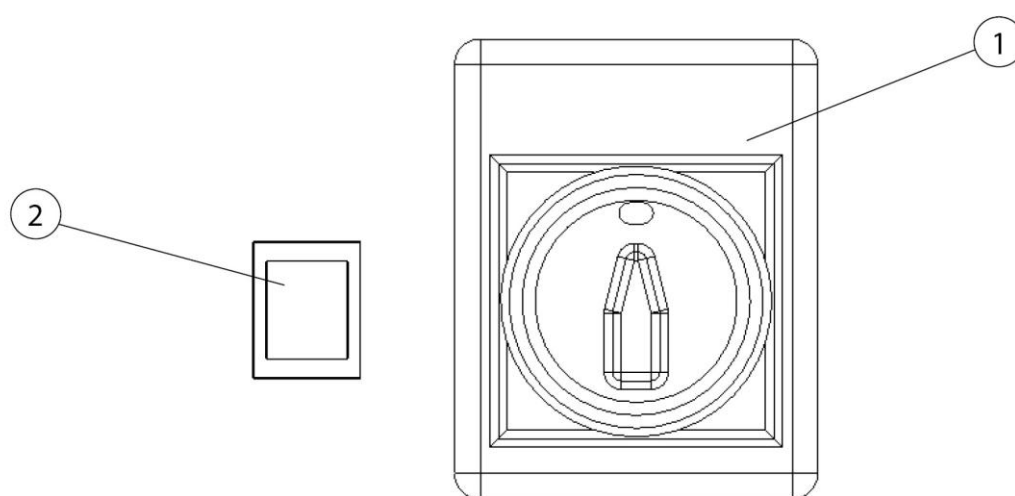


Fig. 9 : Éléments de commande

Pos.	Désignation	Remarque
1	Interrupteur Marche / arrêt	Permet d'allumer ou d'éteindre le produit
2	Témoin de signalisation	Signalise qu'un remplacement du filtre est nécessaire

Tabl. 5 : Éléments de commande

6.3 Mise en service

⚠ AVERTISSEMENT

Danger résultant d'un état défectueux du produit.

Avant la mise en service, le montage du produit doit être complètement terminé. Toutes les portes doivent être fermées et tous les raccordements nécessaires doivent avoir été effectués.

1. S'assurer que le produit est bien alimenté en électricité.
2. Démarrer le produit en tournant l'interrupteur général.
3. Le ventilateur démarre et le produit est en marche.

En présence d'une panne, le témoin de signalisation est allumé. (voir chapitre « Dépannage »)

7 Réparation

Les prescriptions décrites dans ce chapitre doivent être considérées comme des exigences minimales. En fonction des conditions de service, des directives complémentaires peuvent s'avérer nécessaire afin de conserver le produit dans un état optimal.

Les travaux de maintenance et de réparations décrits dans ce chapitre sont strictement réservés au personnel de l'exploitant formé aux réparations.

Les pièces de rechange requises en vue du fonctionnement doivent correspondre aux exigences techniques du fabricant.

En cas d'utilisation de pièces d'origine, la conformité est toujours garantie.

Veiller à une mise au rebut sûre et écologique des consommables ainsi que des pièces remplacées.

Pendant les travaux d'entretien, observer les consignes de sécurité stipulées dans le présent mode d'emploi.

7.1 Entretien

L'entretien du produit se limite en grande partie au nettoyage de toutes les surfaces du produit ainsi que, le cas échéant, au contrôle des éléments filtrants.

Tenir compte des avertissements indiqués au chapitre « Consignes de sécurité relatives à l'entretien et au dépannage ».

REMARQUE

Ne pas nettoyer le produit à l'air comprimé ! Cela peut disperser des particules de poussière et / ou de saletés dans l'air ambiant.

Un entretien approprié aide à conserver à long terme le produit dans un état fonctionnel.

Pour l'entretien et le nettoyage optimal des surfaces thermolaquées, tenir compte des points suivants :

- Nettoyer soigneusement le produit une fois par mois ou selon les besoins.
- Nettoyer les surfaces extérieures du produit à l'aide d'un aspirateur industriel approprié de la classe de poussière H ou à l'aide de chiffons doux humides/ouate industrielle.
- En cas de salissures tenaces, utiliser des nettoyants ménagers courants. Éviter de frotter fortement.
- Ne pas utiliser de produits abrasifs pouvant causer des rayures.
- Ne pas utiliser de produits de nettoyage acides ou fortement alcalins.

- Ne pas utiliser de solvants organiques contenant des esters, des cétones, des alcools, des hydrocarbures ou des substances similaires.

7.2 Maintenance

Un contrôle et une maintenance réguliers du produit, c.-à-d. au moins une fois par an, influence de manière positive le fonctionnement en toute sécurité du produit.

Exception faite d'un éventuel remplacement des filtres, le produit ne nécessite aucun entretien.

Observer les avertissements spécifiques à l'entretien et au dépannage dans le chapitre « Sécurité ».

7.2.1 Remplacement du filtre – Consignes de sécurité

La durée de vie des éléments filtrants dépend de la nature et de la quantité des particules séparées.

Plus les filtres sont colmatés avec de la poussière, plus la résistance au flux d'air augmente et plus la puissance d'aspiration du produit diminue.

Même avec les produits équipés d'un système de nettoyage automatique du filtre, les dépôts peuvent provoquer une réduction de la puissance d'aspiration.

Le filtre doit être remplacé !

⚠ AVERTISSEMENT

Danger pour la santé émanant des particules de fumées de soudage

Ne pas inhaler la poussière de soudage/les fumées de soudage !

D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Les fumées de soudage contiennent des substances pouvant provoquer des cancers !

Chez les personnes sensibles, tout contact de la peau avec des particules de fumées de soudage peut provoquer des irritations cutanées.

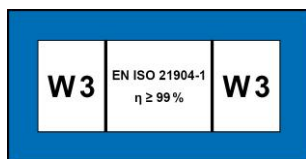
Pour éviter tout contact et toute inhalation des particules de poussière, porter une combinaison jetable, des lunettes de protection, des gants et un masque filtrant de protection respiratoire approprié de la classe FFP2 selon la norme EN 149.

**⚠ AVERTISSEMENT**

Il est interdit de nettoyer les éléments filtrants. Cela endommagerait inévitablement l'élément filtrant, ce qui nuirait au bon fonctionnement du filtre et libérerait des substances nocives dans l'air inhalé.

Pendant les travaux décrits ci-dessous, particulièrement veiller à l'étanchéité du filtre principal. Seul un joint d'étanchéité intact permet d'atteindre le degré de séparation élevé du produit. Un filtre principal avec un joint endommagé doit donc systématiquement être remplacé.

REMARQUE



Produits avec homologation W3 conformément aux exigences de la classe de séparation des fumées de soudage Certifié W3/IFA. (voir chapitre Caractéristiques techniques)

L'homologation W3 expire dans les cas suivants :

- Le produit n'est pas utilisé conformément aux prescriptions d'usage qui lui ont été assignées et en cas de modifications apportées à sa conception.
 - En cas d'utilisation de pièces de rechange autres que les pièces d'origine conformément à la liste des pièces de rechange.
-

- Uniquement employer des filtres de rechange d'origine, car ces filtres garantissent le degré de séparation requis et sont adaptés au produit et aux caractéristiques de performance.
- Éteindre le produit en appuyant sur l'interrupteur Marche / arrêt.
- Sécuriser le produit contre toute remise en marche accidentelle. Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur ou verrouiller l'interrupteur principal en position 0 à l'aide d'un cadenas !
- Couper l'alimentation en pression, si disponible, puis évacuer l'air comprimé contenu dans le produit par le biais de la soupape de vidange de condensat.

7.2.2 Remplacement du filtre

REMARQUE

Le produit est équipé d'un préfiltre et d'un filtre principal. Certains produits possèdent également un filtre à charbon actif ou celui-ci peut être installé par la suite si nécessaire. (voir chapitre Pièces détachées + accessoires)

La durée de vie du filtre à charbon actif dépend fortement des conditions d'utilisation respectives et ne peut donc pas être définie au préalable. Le filtre à charbon actif doit cependant au plus tard être remplacé lors du remplacement du filtre principal.

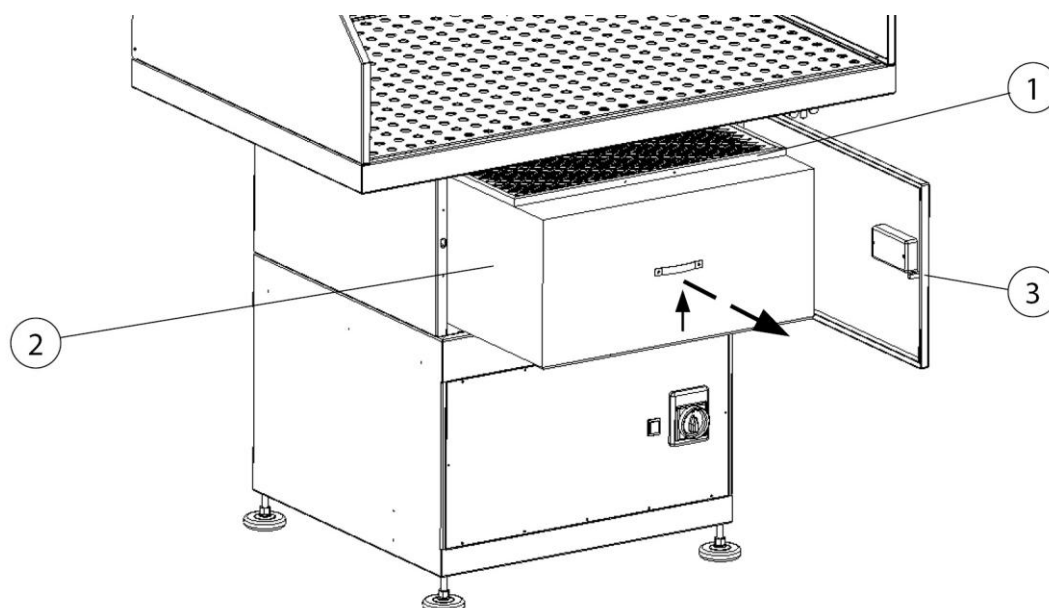


Fig. 10 : remplacement du filtre – Préfiltre + Filtre principal

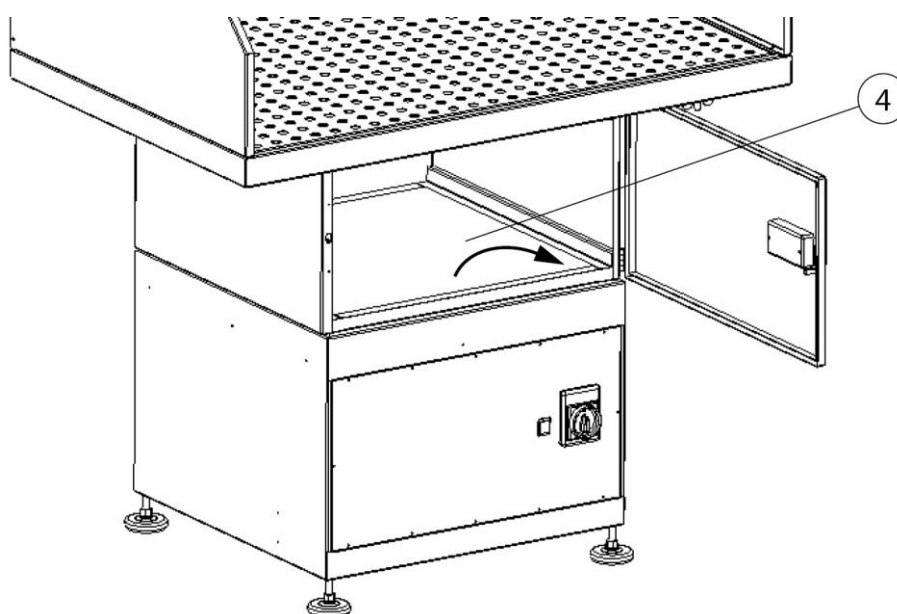


Fig. 11 : remplacement du filtre – Filtre à charbon actif (en option)

Pos.	Désignation	Pos.	Désignation
1	Préfiltre en tissage aluminium	3	Porte de maintenance
2	Élément filtrant principal	4	Filtre à charbon actif (en option)

Tabl. 6 : Remplacement du filtre

Procéder comme suit au remplacement du filtre :

1. Mettre le produit hors tension à l'aide de l'interrupteur général et le protéger contre tout redémarrage involontaire en débranchant la fiche de secteur.
2. Préparer un filtre principal neuf (pos. 2) et, le cas échéant, un préfiltre neuf (pos. 1) + filtre à charbon actif (pos. 4).
3. Ouvrir la porte de maintenance (pos. 3) et retirer avec précaution les éléments filtrants (pos. 1+2) et, le cas échéant, le filtre à charbon actif (pos. 4) du produit sans soulever de poussière.
4. Le préfiltre (pos. 1) peut être utilisé plusieurs fois. En cas de destruction mécanique, un remplacement est obligatoire.
5. Placer les éléments filtrants contaminés dans un sac-poubelle puis fermer hermétiquement ce dernier et l'éliminer de manière réglementaire.
6. Remonter le filtre principal neuf (pos. 2), le préfiltre (pos. 1) et, le cas échéant, le filtre à charbon actif (pos. 4) dans le produit en procédant dans l'ordre inverse en veillant à les monter dans la bonne position.
7. Fermer la porte de maintenance (pos. 3) et remettre le produit en service. (Voir également chapitre Mises en service)

REMARQUE

Pendant le remplacement du filtre, observer les remarques stipulées sur l'élément filtrant.

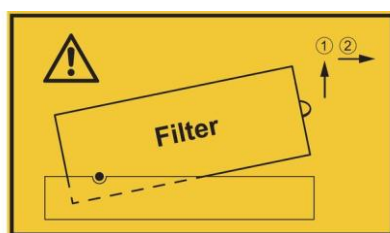


Fig. 12 : remarque à propos du remplacement du filtre

7.3 dépannage

Anomalie	Cause possible	Remarque
Le produit ne démarre pas	Aucune alimentation électrique disponible	Demander à un électricien qualifié de contrôler l'alimentation électrique
Puissance d'aspiration trop faible / indisponible	Éléments filtrants saturés	Contrôler / remplacer les éléments filtrants
	Le sens de rotation du ventilateur est incorrect	Demander à un électricien qualifié de permuter deux phases dans la fiche de raccordement CEE. Voir également chapitre : montage
	Orifice de soufflage d'air purifié recouvert	Ne pas obstruer l'orifice de soufflage d'air purifié
Le témoin de signalisation rouge est allumé	La puissance d'aspiration minimale réglée n'est pas atteinte. Éléments filtrants saturés	Procéder au remplacement du filtre
Des particules de poussière s'échappe du côté de l'air purifié	Éléments filtrants endommagés	Contrôler / remplacer les éléments filtrants
Le produit s'éteint	Le disjoncteur-protecteur de moteur s'est déclenché	Demander à un électricien qualifié de contrôler le moteur
	Température du moteur trop élevée	Laisser refroidir le moteur / contrôler les orifices d'air de refroidissement

Tabl. 7 : dépannage

REMARQUE

Si la panne ne peut pas être éliminée par le client, contacter le service après-vente du fabricant.

7.4 Mesures d'urgence

En cas d'incendie du produit ou de ses éléments de détection installés le cas échéant, prendre les mesures suivantes :

1. Débrancher le produit du réseau électrique ! Le cas échéant, débrancher la fiche de secteur, basculer l'interrupteur principal en position 0, débrancher les fusibles du câble d'alimentation.
2. Si disponible, couper l'alimentation en air comprimé.
3. Éteindre le foyer de l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre disponible dans le commerce.
4. Le cas échéant, informer les pompiers compétents.

⚠ AVERTISSEMENT

Ne pas ouvrir les produits équipés d'une porte de maintenance.
Formation de jets de flammes !

En cas d'incendie, ne jamais toucher le produit sans gants de protection adaptés. Danger de brûlures !

8 Mise au rebut

▲ AVERTISSEMENT

Le contact de la peau avec des fumées de soudage, etc. peut provoquer des irritations cutanées chez les personnes sensibles !

Les travaux de démontage sur le produit sont strictement réservés au personnel spécialisé dûment formé et autorisé en respectant les consignes de sécurité et les consignes de prévention des accidents en vigueur ! D'importants dommages de santé pour les organes et les voies respiratoires sont possibles !

Afin d'éviter tout contact et toute inhalation de particules de poussière, employez des vêtements de protection, des gants et un système de protection respiratoire à soufflerie !

Pendant les travaux de démontage, éviter toute libération de particules de poussière dangereuse afin de ne pas nuire à la santé des personnes à proximité.

▲ ATTENTION

Pendant tous les travaux sur et avec le produit, respecter les obligations légales en vue de la réduction des déchets et du recyclage et de la mise au rebut conformes.

8.1 Plastiques

Les plastiques éventuellement utilisés doivent être triés autant que possible. Les plastiques doivent être éliminés en respectant la législation.

8.2 Métaux

Les métaux éventuellement utilisés doivent être triés et mis au rebut. L'élimination doit être confiée à une entreprise autorisée.

8.3 Éléments filtrants

Les éléments filtrants éventuellement employés doivent être mis au rebut conformément aux directives légales.

9 Pièce jointe

9.1 Déclaration de conformité UE

Désignation : Appareil de filtration des fumées de soudage
 Série : FilterTable
 Type : 950400001, 950400003, 95040000103, 95040000105 (le cas échéant, références divergentes si autre variante du produit)
 ID machine : (Numéro de série) voir plaque signalétique sur le produit
 Le produit a été développé, construit et fabriqué conformément aux directives CE
 2006/42/CE - Directive Machines

Le produit est encore conforme aux dispositions des directives :
 2014/30/UE - Directive relative à la CEM
 2011/65/UE - Directive RoHS

Sous la seule responsabilité de
 Entreprise : KEMPER GmbH
 Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées :
 EN ISO 12100:2010 Sécurité des machines – Principes généraux de conception
 EN ISO 13857:2019 Sécurité des machines – Distances de sécurité
 EN ISO 13854:2019 Sécurité des machines – Écartements minimaux
 EN ISO 21904-1:2020 Hygiène et sécurité en soudage
 EN IEC 61000-6-2:2019 Compatibilité électromagnétique – Immunité pour les environnements industriels
 EN IEC 61000-6-4:2019 Compatibilité électromagnétique – Norme sur l'émission pour les environnements industriels
 EN 60204-1:2018 Sécurité des machines – Équipement électrique
 EN ISO 13849-1:2023 Sécurité des machines – Systèmes de commande

Une liste complète des normes, directives et spécifications appliquées est disponible auprès du fabricant. Le mode d'emploi du produit est disponible.

Mandataire :
 Kemper GmbH, Von-Siemens-Str. 20, 48691 Vreden, Allemagne
 La personne indiquée ci-dessus est autorisée à constituer le dossier technique conformément à l'annexe VII de la directive 2006/42/CE.

Vreden, 23.02.2026



Directeur général

Lieu, date

B. Kemper

Informations à propos du signataire

9.2 UKCA Declaration of Conformity

Designation: Welding fume filter unit
 Series: FilterTable
 Type: **950400001, 950400003, 95040000103, 95040000105** (possibly different article numbers for other product variants)
 Machine ID: (Serial number) see type plate on product
 This product is developed, designed and manufactured in accordance with the UKCA directives
 Supply of Machinery (safety) Regulations 2008

The product continues to comply with the provisions of the
 Electromagnetic Compatibility Regulations 2016
 Electrical Equipment (Safety) Regulations 2016

At the sole responsibility of
 Company: **KEMPER GmbH**
 Von-Siemens-Str. 20, D-48691 Vreden

The following designated standards and technical specifications have been applied:

BS EN ISO 12100:2010 Safety of machinery - General principles for design
 BS EN ISO 13857:2019 Safety of machinery - Safety distances
 BS EN ISO 13854:2019 Safety of machinery
 BS EN ISO 21904-1:2020 Health and safety in welding and allied processes
 BS EN ISO 4414:2010 fluid power - General rules and safety requirements for systems and their components
 BS EN IEC 61000-6-2:2019 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-2: Generic standards - Immunity standard for industrial environments
 BS EN IEC 61000-6-4:2019 Electromagnetic compatibility (EMC) - Part 6-4: Generic standards - Emission standard for industrial environments
 BS EN 60204-1:2018 Safety of machinery - Electrical equipment of machines
 BS EN ISO 13849-1:2023 Safety of machinery - Safety-related parts of control systems
 BS EN IEC 63000:2018 Technical documentation for the assessment of electrical and electronic products with respect to the restriction of hazardous substances

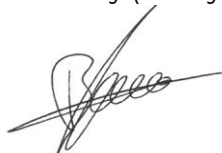
A complete list of standards, directives and specifications applied is available from the manufacturer. The operating manual belonging to the product is available.
 Additional information:

UK Authorised Representative:
 United Kingdom KEMPER (U.K.) Ltd.
 Venture Court, 2 Debdale Road, Wellingborough, Northamptonshire NN8 5AA
 The above-mentioned person is authorized to compile the technical documentation in Schedule 2 of the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008.

Vreden, 23.02.2026

Place, date

B. Kemper



CEO

Identification of the signatory

9.3 Caractéristiques techniques

Désignation	Type 950 400 001
Filtre	
Niveaux de filtration	2
Technologie de filtration	Filtre jetable
Méthode de décolmatage	--
Surface filtrante m ² [ft ²]	15,8 [170]
Nombre d'éléments filtrants	1
Surface filtrante totale m ² [ft ²]	15,8 [170]
Type de filtre	Filtre de rechange pour Filter-Master
Matériau filtrant	Mat de verre
Degré de séparation ≥ %	99,9
Classe de fumée de soudage	--
Norme d'essai IFA	--
Classe de filtration / classe de poussière	M
Données de base	
Puissance maximale du ventilateur m ³ /h [CFM]	3000 [1766]
Puissance d'aspiration m ³ /h [CFM]	1400 [824]
Dépression Pa [inch WC]	3000 [12]
Puissance moteur kW [hp]	1,5 [2,01]
Tension de raccordement / courant nominal / degré de protection / classe ISO	voir plaque signalétique
Température ambiante admissible (fonctionnement) °C [°F]	+5 à +40 [+41 à +104]
Niveau sonore dB(A)	71
Alimentation en air comprimé bar [PSI]	--
Consommation d'air comprimé/Classe d'air comprimé LN/min [CFM]	--
Dimensions du produit de base (l x h x p)	voir fiche dimensionnelle
Poids du produit de base kg [lbs]	155 [342]
Informations supplémentaires	
Type de ventilateur	Ventilateur radial

Tabl. 8 : caractéristiques techniques

9.4 Fiche dimensionnelle

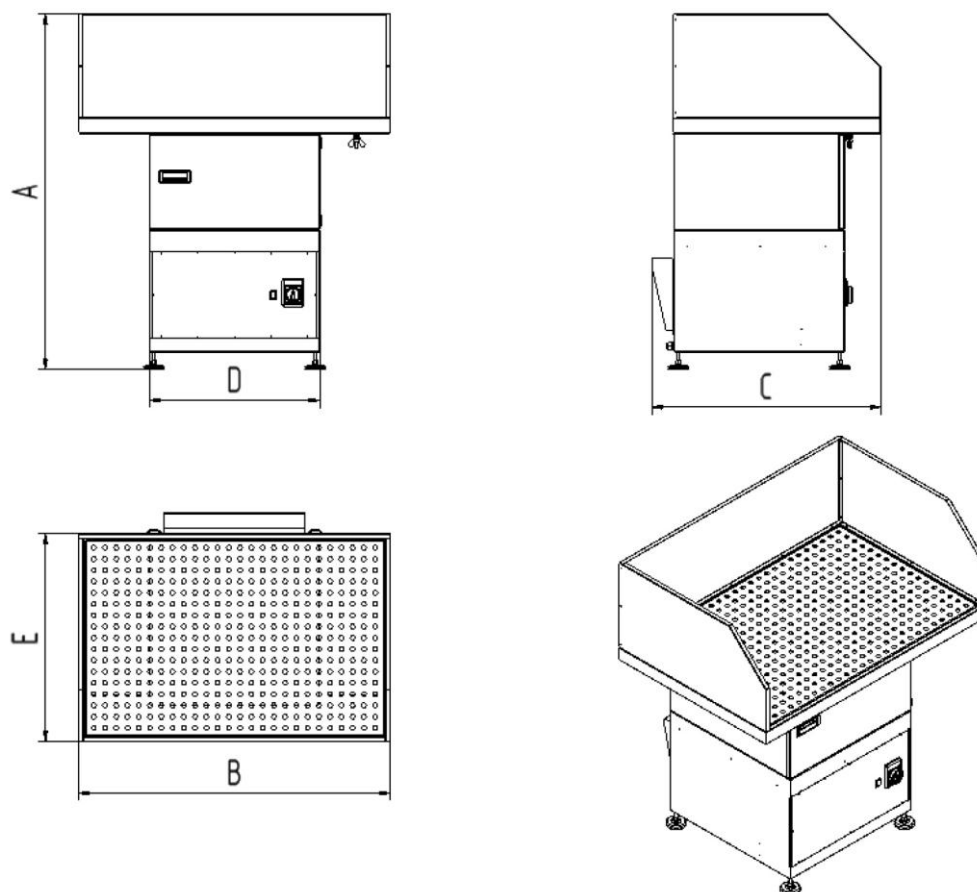


Fig. 13 : Fiche dimensionnelle

Symbol e	Dimensions en mm [in]	Symbol e	Dimensions en mm [in]
A	1340 [52.8]	D	655 [25.8]
B	1200 [47.2]	E	800 [31.5]
C	880 [34.6]		

Tabl. 9 : Tableau dimensionnel

9.5 pièces de rechange et accessoires

N° courant	Désignation	Référence
1	Filtre principal	1090010
2	Préfiltre, tissage aluminium	1090013
3	Filtre à charbon actif (en option)	1090345
4	kit de parois de protection	998803719

Tabl. 10 : pièces de rechange et accessoires

Deutschland (HQ)**KEMPER GmbH**

Von-Siemens-Str. 20
D-48691 Vreden
Tel. +49 2564 68-0
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

United Kingdom**KEMPER (U.K.) Ltd.**

Venture Court
2 Debdale Road
Wellingborough
Northamptonshire NN8 5AA
Tel. +44 1327 872 909
Fax +44 1327 872 181
mail@kemper.co.uk
www.kemper.co.uk

France**KEMPER sàrl**

7 Avenue de l'Europe
F-67300 Schiltigheim
Si vous appelez de France
Tél. +33 800 91 18 32
Fax +33 800 91 90 89
De Belgique ou de l'étranger
Tél. +49 2564 68-135
Fax +49 2564 68-40135
mail@kemper.fr
www.kemper.fr

China**KEMPER China**

Floor 2, Building 6
No. 500 Huapu Road
Shanghai 201799
P.R. of China
Tel. +86 (21) 5924-0978
Fax +86 1852-1069-401
info@kemper-china.com.cn
www.kemper.cn.com

Ceská Republika**KEMPER spol. s r.o.**

Pyšelská 393
CZ-257 21 Porčí nad Sázavou
Tel. +420 317 798-000
Fax +420 317 798-888
mail@kemper.cz
www.kemper.cz

United States**KEMPER Fume****Extraction Systems LLC**

31465 Stephenson Hwy
Madison Heights
MI, 48071 USA
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Canada**KEMPER Fume****Extraction Systems**

1-2, 1249 Seagrave Road
Woodstock, ON, N4T 0A8,
Canada
ph+1 (312) 815 5656
info@kemper-na.com
kemper-na.com

Nederland**KEMPER B.V.**

Demmersweg 92
Begane grond
7556 BN Hengelo
Tel. +49 2564 68-137
Fax +49 2564 68-120
mail@kemper.eu
www.kemper.eu

España**KEMPER IBÉRICA, S.L.**

Avda Diagonal, 421 3º
E-08008 Barcelona
Tel. +34 902 109-454
Fax +34 902 109-456
mail@kemper.es
www.kemper.es

India**KEMPER India**

55, Ground Floor, MP Mall
MP Block, Pitam Pura
New Delhi -110034
Tel. +91.11.42651472
mail@kemper-india.com
www.kemper-india.com

Polska**Kemper Sp. z o.o.**

ul. Grzybowska 87
00-844 Warszawa
Tel. +48 22 5310 681
Faks +48 22 5310 682
info@kemper.pl
www.kemper.pl

